

Monsieur le président du Tribunal Administratif
Palais des Juridictions administratives
184, rue Duguesclin
69433 Lyon Cedex 03

Objet : Désignation commissaire enquêteur, déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU, commune de Viviers 07220
Dossier suivi par : Damien Dolgopyatoff, 04 58 17 71 89, ddolgopyatoff@ccdraga.fr
Référence : JPC/GD/MC/DD - 2017/519

Monsieur le président,

En application de la loi Alur, la communauté de communes DRAGA est compétente en matière de document d'urbanisme depuis le 27 mars 2017.

Dans le cadre de cette compétence, nous avons enclenché une déclaration de projet emportant mise en compatibilité du document d'urbanisme sur la commune de Viviers (07220), pour la réalisation d'une déchetterie intercommunale.

Dans ces conditions, je sollicite de votre part la désignation d'un commissaire enquêteur pour l'enquête publique réglementaire qui pourrait se dérouler au cours du mois de novembre 2018.

Vous trouverez en pièce jointe les documents suivants :

- Rapport de présentation de la déclaration de projet
- Résumé non technique de l'évaluation environnementale.

Dans l'attente de la nomination du commissaire enquêteur, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes respectueuses salutations.

Le Président
Jean Paul Croizier



Communauté de Communes
La Marjolaine
BOURG-ST-ANDEOL
07700
du RIVIERON aux GORGES de l'ARDECHE